

Chaque année, les élus au CSE sont consultés sur la situation économique et financière, ainsi que sur la politique sociale de l'entreprise. Pour cela, ils se font accompagner par un cabinet d'expert-comptable qui vient de remettre son rapport pour l'année 2023. La CGT vous présente un résumé de ce rapport :

POLITIQUE SOCIALE :

En 2023, l'entreprise a détruit 63 emplois CDI au sein de l'UES Vendée. En 10 ans, ce sont 502 emplois CDI qui ont été supprimés. La direction ne compte pas s'arrêter là puisqu'elle a annoncé que tous les départs ne seront pas remplacés en 2024. Rien que **sur le premier semestre, l'entreprise a supprimé 34 CDI**, ce qui fait de **Fleury Michon un des plus grands destructeurs d'emplois en Vendée dans le secteur privé.**

172 travailleurs en CDI ont quitté l'entreprise en 2023. Plus de la moitié d'entre eux sont des départs involontaires. Entre les licenciements réels et ceux déguisés (Ruptures conventionnelles + salariés poussés à la démission), la direction ne recule devant rien pour arriver à ses fins.



Les témoignages de salariés ayant quitté l'entreprise par le biais de démissions et ruptures conventionnelles, suite à de fortes pressions de la direction pour les inciter à partir, sont chaque année plus nombreux.

Emploi des seniors :

le vieillissement des salariés continue de s'accroître. Depuis 2021, la part des plus de 50 ans dans l'effectif est passé de 40,3 à 43,8 %. De nombreux départs à la retraite sont à prévoir dans les prochaines années. La direction va privilégier la répartition de leur charge de travail aux salariés restants plutôt que de remplacer chaque départ par un emploi CDI.

Rémunération :

Le cabinet Axia a confirmé l'appauvrissement des travailleurs depuis décembre 2020 avec des hausses de salaires insuffisantes et inférieures à celles du coût de la vie. (+12,7% pour les salaires pour une inflation à plus de 14% sur la même période).

Alors que les ouvriers/employés représentent 58 % des effectifs de l'UES, leur masse salariale ne représente que 44 % de la masse salariale globale de l'UES.

Les 10 plus hautes rémunérations (ceux qui nous disent qu'il ne faut pas augmenter les salaires) ont augmenté de +10,2 % entre 2021 et 2023, alors que la masse salariale moyenne de l'UES n'a augmenté que de 7,8 %.

Le salaire moyen brut mensuel du mois de décembre a évolué différemment selon la CSP entre 2022 et 2023 :

- Ouvrier +1,8%
- TAM : +3,1%
- Cadre : -6,3%

Malgré les augmentations de salaires, le coût du travail ne cesse de baisser dans notre entreprise puisque les frais de personnel sont passés de 23,8% du CA en 2021 à 21,2% en 2023, ce qui démontre une intensification de l'exploitation des travailleurs par nos dirigeants.



Egalité hommes/femmes :

Rémunération brute mensuelle :

	Femmes	Hommes	Ecart
Ouvrier	2 170 €	2 454 €	-11,6%
TAM	3 082 €	3 208 €	-3,9%
Cadres	4 706 €	5 908 €	-21,3%

Le rapport AXIA, sur la base du rapport de la situation comparée des femmes et des hommes de l'UES Vendée, a mis en évidence les écarts de rémunérations qui perdurent entre les femmes et les hommes. Aucun plan d'action n'est mis en place pour réduire les écarts.



Pour la CGT, il devient urgent de mettre fin à cette casse sociale, aussi bien en termes d'effectif que de rémunérations, qui dégrade fortement les conditions de travail des salariés, et ce, dans tous les secteurs, et toutes les CSP.

SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE :

Le CA a progressé de **5,2 %** par rapport à 2022 pour atteindre **836,20 millions €**. Malgré une hausse des frais généraux, le résultat opérationnel courant a atteint son plus haut niveau de ces 5 dernières années : 23 M €. **Le retour à la rentabilité du catering aérien participe nettement à cette amélioration du résultat opérationnel du Groupe.**

La Trésorerie a progressé d'environ **55 M€**, soit une trésorerie de clôture au 31 décembre 2023 à **164,2 M €**

Endettement : le groupe a amélioré son endettement net de 29,3 %. Le gearing (taux de l'endettement net/capitaux propres) reflétant l'autonomie financière du Groupe s'est amélioré et ressort à 47,0 % en fin d'exercice versus 67,2 % en 2022.

En Millions €	2023	2022
Chiffre Affaires	836,2	794,8
Résultat opérationnel courant*	23,0	15,0
Résultat Net consolidé	10,3	2,4
Endettement Nette	74,9	104,1
Trésorerie de clôture	164,2	107,7
Capitaux Propres	159,3	155,0

*Profits générés par l'activité de l'entreprise



Les données ci-dessus démontre que l'équilibre financier de l'entreprise s'améliore et que la structure financière est saine. C'est le fruit du travail de chacun d'entre nous qui a permis à l'entreprise d'obtenir ces bons résultats

Platos : La direction a annoncé avoir vendu ses parts pour **68 millions €**. Cette vente a pour but de se recentrer sur le cœur de métier du groupe. Ce montant sera intégré au résultat de l'entreprise pour l'année 2024, ce qui devrait impacter positivement les primes participations et intéressement groupe.

La direction a évoqué plusieurs possibilités pour l'utilisation de ce cash : désendettement, investissement...Elle n'évoque pas les salaires dans ses possibilités.



Pour la CGT, une part de cet argent doit revenir aux travailleurs par le biais d'augmentations de salaires et d'investissement pour renouveler le matériel vieillissant et/ou obsolète. Cela permettrait d'améliorer les conditions de travail, dans le but de pouvoir bénéficier de notre future retraite en bonne santé.



L'ensemble de ces données économiques et sociales démontre que la direction pouvait répondre favorablement à la revendication des salariés d'une augmentation de salaire de 200 € brut.

Ce que la direction a refusé au travailleur, elle l'a accordé au actionnaire en **augmentant les dividendes de 8,5%**.

La CGT revendique un meilleur partage de la richesse et par l'ouverture immédiate d'une négociation pour augmenter les salaires afin que vivre dignement de nos salaires ne soient pas réservé aux plus hauts revenus du groupe.



Syndiquez-vous :
cgtfleurymichon.reference-syndicale.fr

